

REGLEMENTATION

Mise en marché des engrais et des MFSC

- **PRÉSENTATION** | Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d’avoir une bonne compréhension du Règlement 2019/1009 et de posséder les informations clés pour appréhender ses exigences et les mettre en application.

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le principe de fonctionnement de la nouvelle réglementation européenne (RUE 2019/1009) relative à la mise en marché des fertilisants • Connaître les évolutions par rapport à la réglementation existante • Identifier les modalités de mise en œuvre du nouveau règlement
PRÉ-REQUIS	Aucun
PUBLIC	Ensemble des acteurs de la filière : conseillers des organisations professionnelles agricoles, du développement, du négoce et de la coopération, techniciens de firmes phytopharmaceutiques et prestataires de service en expérimentation, enseignants.
PROGRAMME	<p>Principe de fonctionnement du RUE 2019/1009</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre général de la mise en marché des engrais • Le règlement UE 2019/1009 • Notions clés • Logigramme de fonctionnement du RUE 2019/1009 et structure du texte • Obligations des différents opérateurs économiques • Amendements et évolutions du RUE 2019/1009 <p>Synthèse des principales évolutions/différences par rapport au règlement CE 2003/2003 (engrais CE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 10 évolutions majeures <p>Modalités de mise en œuvre du règlement pour les engrais de mélange Avant/Après : RCE 2003/2003 – RUE 2019/1009 du théorique vers l’opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication, Distribution, Import • Règlement UE 2019/1009 du théorique vers l’opérationnel - Application à un cas concret
INTERVENANT	Formateur spécialisé avec expertise de terrain.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants maximum : 15 ; • Remue-méninges, échanges, mutualisation, et apports théoriques ; • Animation et présentation du contenu sur supports PowerPoint et documents de synthèse ; • Développement pédagogique à partir de cas concrets pour évoquer des situations rencontrées par les participants dans le cadre de leurs activités habituelles ; • Clôture après évaluation et mesure de la satisfaction en fin de formation.
VALIDATION	Certificat de réalisation
RESPONSABLE DE STAGE	Jonathan THEVENET
DURÉE	7h00 (1 jour)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.